23 janvier 2023

Benoît XVI, théologien de la doctrine sociale de l’Église

par Henri Madelin, jésuite

Benoît XVI, théologien de la doctrine sociale de l’Église

Parlant de Benoît XVI, beaucoup se plaisent à souligner sa grande culture et sa prédilection pour le traitement de questions concernant l’Église catholique, le contenu de ses dogmes et son positionnement actuel au milieu d’autres Églises. Parce que, avant d’accéder au pontificat, le cardinal Ratzinger a été à la tête de la Congrégation de la foi, on se rappelle ses mises en garde contre les interprétations qu’il jugeait contraires à une orthodoxie « romaine ». On se souvient de ses démêlés et de ses rappels à l’ordre en direction des tenants de diverses théologies de la libération en Amérique latine.

Mais cette image est incomplète. Elle néglige l’apport original de ce pape au discours social de l’Église. L’intérêt de son approche est de l’inscrire justement à l’intérieur d’une visée globale et personnelle qui puise l’essentiel de ses ressources dans les trésors de la théologie. Cette pensée peut nourrir des catholiques, mais elle court toujours le risque de déconcerter les fidèles d’autres traditions et tous ceux qui se disent émancipés de convictions religieuses. En ce sens, Benoît XVI a marqué de son empreinte la doctrine sociale de l’Église, spécialement par la publication en juin 2009 de l’encyclique *Caritas in veritate*. Il s’y révèle un analyste pertinent des fonctionnements sociétaux. Mais son originalité apparaît davantage encore dans son souci constant de souligner la dimension anthropologique et théologique des problèmes auxquels l’humanité est confrontée en ces temps de crise au sein d’une mondialisation galopante.

« Caritas in veritate »

Deus caritas est, sa première encyclique, insistait déjà sur le rapport entre justice et charité, sur les tâches différentes qui incombent à l’Église et à la politique, sur la place et le rôle des laïcs chrétiens dans les organisations de la société civile. Dans l’atmosphère sécularisteactuelle, ces derniers sont invités à concilier des exigences qui ne le sont pas toujours : compétence professionnelle, refus de se plier au joug d’une idéologie, audace de la proclamation de sa foi, bannissement de tout prosélytisme (DC 30-37). Un peu plus tard, le souverain pontife publiait *Spe salvi*, texte sur l’espérance.

En juin 2009, Benoît XVI fait paraître sa troisième encyclique *Caritas in veritate*, « L’amour dans la vérité ». La préparation de ce document a été laborieuse.

Plusieurs avant-projets ont été jetés aux oubliettes. Il a fallu ajuster le contenu pour tenter de mieux correspondre à la situation nouvelle créée par la crise mondiale. Mais le document répercuté dans le monde entier est moins une analyse de la crise qu'une vision philosophique et surtout théologique des manques et des erreurs qui ont conduit à des impasses. Le pape parle plus du « pourquoi » que du « comment ». Il en appelle aux exigences de la conscience plutôt que de livrer des recettes. Il souligne qu'une partie des désordres actuels vient d'une dangereuse financiarisation de l'économie et d'une sophistication des outils monétaires, qui requièrent un interventionnisme politique plus poussé. Attitude courageuse qui rompt avec les hymnes antérieurs chantés par les tenants d'un hyperlibéralisme. Car, quand il en sent le besoin, Benoît XVI n'hésite pas à pointer des carences et des urgences dans la situation planétaire : en témoigne le ton de sa lettre à Gordon Brown, alors Premier ministre britannique, à la veille du G20 de Londres en avril 2009.

Dans la foulée de ses prédécesseurs, depuis Jean XXIII et l'encyclique *Pacem in terris*, il réaffirme dans *Caritas in veritate* la nécessité de mettre en place une « autorité politique mondiale » (CV 67). Mais la démarche de Benoît XVI dans ce domaine est un peu minimaliste. Il est vrai que les réticences sont encore nombreuses. Le document prône davantage le modèle de la coopération entre les gouvernements que l'intégration entre les nations. L'Onu, plus que l'Union européenne, est la référence implicite. Mais les caractéristiques de cette autorité mondiale, pour *Caritas in veritate*, témoignent de grandes exigences : « Une telle autorité devra être régie par le droit, se conformer de manière cohérente aux principes de subsidiarité et de solidarité, être ordonnée à la réalisation du bien commun, s'engager pour la promotion d'un authentique développement intégral humain qui s'inspire des valeurs de la charité et de la vérité » (CV 67).

Amour et vérité se rencontrent

La mission que s'assigne Benoît XVI n'est pas prioritairement de se tenir sur le terrain propre aux responsables politiques, aux entrepreneurs, aux banquiers, mais d'éveiller les consciences aux enjeux de l'heure qui ne sauraient rester cantonnés à des niveaux purement techniques. Le propos est plus une interprétation théologique qu'une analyse descriptive. C'est pourquoi cette encyclique parle d'amour, de vérité, de sens des responsabilités, tout au long d'un document long et dense (140 pages dans le petit format des documents romains). Adressée aux différents corps constitutifs de l'Église catholique, mais aussi à « tous les hommes de bonne volonté », elle les invite à se centrer « sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité ». Il s'agit de faire œuvre d'ouverture et de discernement. L'humanité doit désormais sortir de visées trop étroites pour jeter les bases d'une « nouvelle synthèse humaniste ». Se placer dans une telle perspective, c'est n'exclure personne *a priori* et en appeler à la nécessité d'un dialogue sans frontières. Aussi bien a-t-on pu exhumer dans la conclusion de l'encyclique une formule abrupte : « L'humanisme qui exclut Dieu est un

humanisme inhumain. » Cette affirmation semble en rupture avec les pages qui précèdent, déniant de fait tout rapport à une transcendance chez des non chrétiens. Ce qui est à vérifier dans le concret des vies et ne facilite guère un dialogue avec eux.

Théologien, universitaire patenté, le pape commence son propos en élevant le débat à des dimensions passablement ignorées ou refusées dans le monde actuel, lorsqu'il parle d'une éternité de Dieu présent dans notre monde et dans le cœur de chacun. Dès les premières lignes, *Caritas in veritate* précise ce qu'il convient d'entendre par la conjugaison de l'amour et de la vérité : « L'amour – *caritas* – est une force extraordinaire qui pousse les personnes à s'engager avec courage dans le domaine de la justice et de la paix. C'est une force qui a son origine en Dieu. Amour éternel et vérité absolue… (…) Défendre la vérité, la proposer avec humilité et conviction et en témoigner dans la vie sont par conséquent des formes exigeantes et irremplaçables de la charité » (CV 1).

« La charité est la voie maîtresse de la doctrine sociale de l'Église. » Elle est le porche d'accès pour la compréhension de Dieu, des autres et du monde : « le principe non seulement des micro-relations : rapports amicaux, familiaux, en petits groupes, mais également des macro-relations : rapports sociaux, économiques, politiques » (CV 2). Le compas de l'amour est ouvert au maximum, il s'élargit aux dimensions du monde. Avec cette conjugaison du petit et du grand, le pape répudie ce que peut avoir de stérile un enfermement de chacun dans sa citadelle individuelle.

Le couple foi et raison

Selon une thématique chère à Benoît XVI1, la raison privée de la foi risque de se recroqueviller. Mais, symétriquement, la foi peut connaître des maladies propres si elle ne s'accompagne pas des secours de la raison. « L'amour devient une coque vide susceptible d'être arbitrairement remplie. C'est le risque mortifère qu'affronte l'amour dans une culture sans vérité. Il est la proie des émotions et de l'opinion contingente des êtres humains ; il devient un terme galvaudé et déformé, jusqu'à signifier son contraire. La vérité libère l'amour des étroitesses de l'émotivité qui le prive de contenus relationnels et sociaux, et d'un fidéisme qui le prive d'un souffle humain et universel » (CV 3).

À la fin de son encyclique, le pape enfonce le clou : « La raison a toujours besoin d'être purifiée par la foi, et ceci vaut également pour la raison politique, qui ne doit pas se croire toute puissante. A son tour, la religion a toujours besoin d'être purifiée par la raison afin qu'apparaisse son visage humain authentique. La rupture de ce dialogue a un prix très lourd au regard du développement de l'humanité » (CV 56). Dans son discours au Bundestag, le 22 septembre 2011, Benoît XVI a invité les parlementaires à réfléchir sur les finalités de l'agir politique et sur les formes de légitimité nécessaires pour fabriquer des lois en ces

temps de pluralisme2.

Principe du don et logique de la gratuité

Pour que la confiance, fille de l'amour, revienne, il importe de ne pas voir l'économie mondialisée comme une « fatalité », à charge pour elle de sortir de l'autisme et d'accepter jusqu'en son sein la « logique du don sans contrepartie » (CV 37). Plus fondamentalement encore, « dans les relations marchandes, le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence de l'homme de ce temps, mais aussi l'exigence de la raison économique elle-même » (CV 36). Comme le soulignait Jérôme Vignon, « le pape (…) propose ni plus ni moins de renoncer aux cloisonnements entre les ONG (vouées au désintéressement), les entreprises (vouées à l'efficacité) et l'État (voué à la redistribution), afin de créer des synergies nouvelles, dont l'économie solidaire est un exemple fécond3 ». En chacun de nous doit revivre aussi l'exigence de la fraternité, car « l'exaspération des droits conduit à l'oubli des devoirs » (CV 43). Par delà le mauvais fonctionnement des systèmes, il s'agit d'examiner les comportements – le pape parle ici de « péché des origines » (CV 34) : refus de la transparence, cupidité, âpreté au gain toujours insatisfaite, accaparement des biens, soumission à l'absolutisme de la technique (CV 77)…

Dans son discours au Bundestag, il parle de cette loi naturelle qui est au fond du cœur de chaque homme, impression en nous de la loi éternelle de Dieu. Cette référence est peu en faveur dans des cercles autres que catholiques. Il faut pourtant trouver les sources capables de fonder une morale digne de l'homme et valable pour tous les hommes sans distinction. S'appuyant sur l'écologie pour tenter d'avancer des idées neuves, le pape demande à chacun d'écouter le langage de la nature et d'y répondre avec cohérence : « L'homme aussi, dit-il dans ce discours, possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à sa volonté… L'homme ne se crée pas lui-même. Il est esprit et volonté mais il est aussi nature ».

Pour dépasser les perceptions actuelles qui ont tendance à se réfugier dans le court terme (CV 32), la doctrine sociale de l'Église insiste sur la jonction entre amour et vérité, un principe qui prend une forme opératoire par des critères d'orientation de l'action morale (CV 6). Elle comporte une dimension interdisciplinaire (CV 31), une exigence de discernement, une vison globale, pour se hisser à un niveau sapientiel (CV 31).

C'est ainsi avec les ressources de la philosophie et de la théologie que Benoît XVI se fait l'analyste de notre univers mondialisé. « Sans vérité, on aboutit à une vision empirique et sceptique de la vie, incapable de s'élever au-dessus de l'agir, car inattentive à saisir les valeurs – et parfois pas même le sens des choses – qui permettraient de la juger et de l'orienter » (CV 9). Au-delà des sciences et des techniques, une vie morale authentique et une spiritualité incarnée ont besoin plus

que jamais d’une alliance durable entre foi et raison. La raison sans la foi s’égare, comme la foi sans la raison s’atrophie.

Pour aller plus loin :

www.doctrine-sociale-catholique.fr : les textes sources, leur contexte historique et politique, des analyses...

1 Ce thème tenait déjà une place importante dans *Fides et ratio,* un document auquel le cardinal Ratzinger a certainement apporté son appui.

2 *Cf.* Henri Madelin, « Le roi Salomon à la tribune du Bundestag », *La Croix*, 25/10/2011.

3 « ‘Caritas in veritate’ - Une encyclique de la connaissance sociale », www.ssf-fr.org.

Pour citer l’article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//la-doctrine-sociale-en-debat/406-benoit-xvi-theologien-de-la-doctrine-sociale-de-l-eglise